



VENDREDI 19 MAI
(dès 18h30)
Cette

FÊTE DES VOISINS

Organisée par l'Association pour le quartier Saint-Vincent-de-Paul

51 rue Boissonnade
(proche angle du boulevard Raspail)

Apportez votre pique-nique et venez échanger
sur l'avenir du site SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Informations complémentaires : www.saintvincentdepaul14.fr

Cette année (2017), la fête des Voisins organisée le 19 mai par l'Association pour le Quartier Saint-Vincent de Paul a connu à nouveau un franc succès. Pourtant, la météo n'était pas « super » (fort vent), mais nous avons un toit, dans l'enceinte de l'ex hôpital SVP, dans le passage du bâtiment *Lepage*, avec accès ouvert depuis Boissonnade. Merci *Aurore* !

L'association a toujours eu une démarche dynamique, responsable et constructive sans excès dans ses prises de positions

Mais nous n'avons pas été assez écoutés et entendus

D'où un changement de ton !

- Déc. 14: *Demande d'échanges & d'une vraie concertation, non contrainte* (1^{ère} réunion publique de lancement de la concertation)
- Jan. 15: *La concertation qui devait être « exemplaire, innovante et transparente » (C. Petit) est, pour l'instant, une simple opération de communication* (Bulletin n°5 de l'association)
- Mar. 15: *Demande d'écoute de nos remarques et suggestions pour contribuer au véritable esprit de concertation* (courrier à A. Hidalgo)
- Mai 15: *L'Association pour le Quartier Saint-Vincent de Paul frustrée par le résultat des ateliers de la concertation* (titre de presse)
- Avr. 16: *... redire l'importance que l'association attache à ce que le projet officiel intègre [nos] remarques... [et] n'hésiterons pas à user de tous moyens et voies de droit* (2^{ème} courrier à Anne HIDALGO)
- Jui. & Sep. 16: *... concertation s'est globalement matériellement convenablement déroulée [mais] elle s'est tenue dans un cadre très limité du fait des invariants dont nous contestons la légitimité* (Interventions Conseil d'art; présentation étude d'impact environnemental)
- Oct. 16: *Cette étape (2016 DU 192 de création de la ZAC) est véritablement un déni de concertation* (intervention en Conseil d'Organisation de la Concertation)
- Nov. 16: *S'il n'y a pas de réponses positives à quelques-unes de [nos] demandes, il y aura un ou des recours* (intervention Conseil d'art)

Autour de quelques panneaux précédemment présentés lors de l'Assemblée Générale du 22 mars 2017, nous avons pu échanger avec, en particulier, 2 candidats aux élections législatives, Francis Szpiner (LR) Florentin Letissier (EELV) et une représentante de Marielle de Sarnez (REM) mais hélas pas, cette année, avec Pascal Cherki (PS) et la Maire du XIV^{ème}, Carine Petit, tous deux absents.



Dans les brefs délais légaux (au plus tard 2 mois après la création de la ZAC), AssoQSVP, via un cabinet d'avocat, dépose un recours gracieux contre la création de la ZAC ... en développant 17 arguments



Nos demandes « générales » Diapo Conseil de Quartier 24/03/17

- L'aménagement du site ne doit pas modifier en profondeur la qualité du cadre de vie des riverains et habitants du quartier
- Le projet doit être équilibré, intégré dans son environnement et économique pour les finances de la ville
- Que l'îlot de pureté qui répondra probablement aux attentes des futurs habitants ne le soit pas au détriment des riverains en terme de circulation, stationnement, pollution, etc. supplémentaires

Quelle évolution pour le projet ? (1)

Modifier sa nature

- Nous n'avons pas d'opposition à création de logements sociaux, nos membres souhaitant 27%-résultat enquête-
Nous ne voulons pas
- 50% de logement social privilégiant les **PLAI**
 - Une si forte densité du site :
 - 600 logements et près de 1.500 habitants
 - concentration du social dans 2 îlots centraux
 - seulement 4.000 m² d'espace vert
 - Une absence de logements spécifiques sociaux (étudiant & EHPAD) lesquels favoriseraient diversité d'usage & mixité intergénérationnelle
- => RISQUE ELEVE DE GHETTOISATION**

Quelle évolution pour le projet ? (2)

Ajuster ses caractéristiques

- Nous avons contribué à quelques améliorations : limitation hauteur en périphérie, circulation douce - 20 ou 10 km/h, sans stationnement surface, ni sortie auto rue Boisson, doublement m² Jardins, mixité logements dans îlots, local propreté sur bld D-R, etc.
- Nous voulons**
- Parking en sous-sol (Denfert) suffisant
 - Amélioration architecturale (dont Lelong & Lepage)
 - Projet de qualité au **CINASPIC**
 - Densité + proche des éco-quartiers présentés en concertation (Terrein / Amsterdam & Kreuzberg / Berlin)
 - Mixité sociale & intergénérationnelle + équilibrée
- => FAUTE DE QUOI, NOUS FERONS TOUT POUR OBTENIR SATISFACTION**

